

**LA PEPINIERE DES POSSIBLES**  
**CONTRAT AMAP « LEGUMES » DU PAYS DE L'HELPE A LA SOLRE**  
**Mai 2022- mars 2023**



L'association « La pépinière des possibles » a mis en place « l'AMAP du pays de l'Helpe à la Solre » mettant en relation Mathieu PEPIN, producteur de légumes et ses adhérents.

L'AMAP est une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne qui soutient un paysan afin de lui permettre de vivre de son métier et d'avoir, en contrepartie, une part de sa production et seulement celle-ci. Ce soutien, conformément à la charte des AMAP, se traduit par un engagement contractuel, par une participation occasionnelle aux ateliers participatifs - préparation et distribution des paniers, aide à certaines récoltes (haricots, petits pois...) - et par une implication possible et volontaire dans la vie de l'association « La pépinière des possibles ».

Toute personne adhérente à l'association « La pépinière des possibles » qui souhaite bénéficier des productions de Mathieu s'engage à respecter le règlement intérieur établi dans le respect de la charte des AMAP. Ce règlement peut être modifié lors de l'assemblée générale annuelle.

Pour s'engager sur un contrat légume, il est impératif d'être adhérent à la Pépinière des Possibles. L'association « La pépinière des possibles » établit un contrat par année de culture entre ses adhérents et Mathieu Pépin. Ce contrat comprend les prix annuels et les conditions particulières.

**LAPRODUCTION:** L'ensemble de la production est certifié en Agriculture Biologique par Ecocert. Les certificats sont affichés à l'exploitation 15, route de Liessies à Willies.

**PERIODE DE PRODUCTION:** De mai 2022 à février 2023 avec un battement de 3 semaines avant ou après suivant les aléas climatiques.

**NOMBRE DE DISTRIBUTIONS:** 40 paniers en moyenne par année de culture, à raison d'un panier par semaine.

**LE CONTENU:** Il est variable suivant la production. Mathieu informera les Amapiens du contenu du panier sur le site Internet le lundi matin ([www.pepiniere-des-possibles.fr](http://www.pepiniere-des-possibles.fr)).

**PREPARATION ET DISTRIBUTION DES PANIERS:** La préparation des paniers aura lieu le mardi et le vendredi à partir de 17 heures pour une distribution jusqu'à 19 heures. La préparation et la distribution sont le fait des Amapiens qui se sont positionnés au préalable sur un planning disponible sur place. Il est important de bien choisir le jour qui convient pour venir chercher le panier.

En cas d'empêchement, l'adhérent peut désigner un remplaçant. Il est alors nécessaire d'en informer Mathieu. Celui-ci se réserve le droit de redistribuer aux Amapiens tout panier non réclamé. Les paniers non enlevés ne seront pas décomptés.

**ATELIERS PARTICIPATIFS:** Tout au long de l'année, certains travaux agricoles nécessitent une aide ponctuelle, notamment certaines plantations et récoltes de légumes qui ne pourraient être produits sans cela.

Pour permettre la bonne réalisation de ces travaux, l'adhérent s'engage à participer à au moins un atelier durant l'année :

- Mi-MAI : Plantation des courges
- JUIN : Plantation des choux
- JUIN : Plantation des poireaux
- AOUT-SEPTEMBRE : Récolte des pommes de terre
- OCTOBRE : Récolte des courges

Un rappel de votre engagement sera fait sur le site [de la Pépinière](http://www.pepiniere-des-possibles.fr).

Une aide ponctuelle pourra être demandée par Mathieu sur le site de l'association [www.pepiniere-des-possibles.fr](http://www.pepiniere-des-possibles.fr)

**LIEU DE DISTRIBUTION ET CONTACTS:** La grange, chez Mathieu 15, route de Liessies 59740 Willies

**COORDINATION ET SUIVI DES DISTRIBUTIONS:** Le principe de l'AMAP repose sur la volonté et l'engagement des adhérents. Un membre de l'association (plus un suppléant) et Mathieu assureront la coordination et le suivi des distributions.

**FONCTIONNEMENT DU PANIER PARTAGE:** La possibilité est laissée aux Amapiens de prendre un panier pour 2 familles adhérentes. En cas de difficultés dans la recherche d'un compagnon, L'association pourra dans une certaine limite

apporter son aide à la mise en relation.

**PRIX ET MODE DE PAIEMENT :**

**Les règlements effectués le jour de la signature du contrat, les chèques libellés au nom de « Mathieu PÉPIN » seront tous datés du jour de la signature et remis au trésorier de l'association. Retrait des chèques le 15 du mois.**

GRAND PANIER 750€		PANIER PARTAGE 2X375	
<b>Madame, Monsieur*</b> ..... Souhaite(nt) bénéficier des productions maraichères de Mathieu Pépin et s'engage(nt) sur :		<b>(1) Madame, Monsieur</b> ..... <b>Et</b> <b>(2) Madame, Monsieur</b> ..... Souhaitent bénéficier des productions maraichères de Mathieu Pépin et s'engagent sur :	
<input type="checkbox"/> 1 panier le mardi	<u>Paiement choisi :</u> <input type="checkbox"/> 750€ en une x (mars) <input type="checkbox"/> 250 € en 3x (mars, juin, septembre) <input type="checkbox"/> 75 € en 10x (mars à décembre)	<input type="checkbox"/> 1 panier le mardi	<u>Paiement choisi :</u> (1) <input type="checkbox"/> 375€ en une x (2) <input type="checkbox"/> 375€ en une x (mars) (1) <input type="checkbox"/> 125 € en 3 x (2) <input type="checkbox"/> 125 € en 3 x (mars, juin, septembre) (1) <input type="checkbox"/> 37,50€ en 10 x (2) <input type="checkbox"/> 37,50€ en 10 x (mars à décembre)
<input type="checkbox"/> 1 panier le vendredi		<input type="checkbox"/> 1 panier le vendredi	
<input type="checkbox"/> 1 panier sans préférence entre le mardi et le vendredi		<input type="checkbox"/> 1 panier sans préférence entre le mardi et le vendredi	
<b>Paiement* :</b> Chèque <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> (À l'ordre de Mathieu Pépin)		<b>(1) Paiement* :</b> Chèque <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> (À l'ordre de Mathieu Pépin)	<b>(2) Paiement* :</b> Chèque <input type="checkbox"/> liquide <input type="checkbox"/> (À l'ordre de Mathieu Pépin)
<b>*Veuillez, s'il vous plaît, noter sur le dos du chèque le nom qui correspond au nom du contrat, Merci 😊</b>			
Date : ..... Signature de l'Amapien		Date : ..... Signature de l'Amapien 1	Date : ..... Signature de l'Amapien 2

L'amapien référent :  Daphnée Betremieux <a href="mailto:vincent.betremieux@sfr.fr">vincent.betremieux@sfr.fr</a> 06 66 15 29 77	Le producteur Mathieu Pépin, Maraîcher La grange « Chez Mathieu » Date : ..... 15, Route de Liessies 59740 Felleries 06 85 17 42 96 <a href="mailto:pepinmathieu@orange.fr">pepinmathieu@orange.fr</a>
--	--